

**La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité,  
mais la protection de la minorité."**

**Albert Camus**

Philippe Tribaudeau, personne électrohypersensible, vit au pied du pont de la reine Jeanne. C'est le seul moyen qui lui reste actuellement pour vivre sur notre commune, dans une petite zone blanche, à l'écart de tous, sans mettre en danger sa vie. Il ne gêne personne. Jusque là, sa vie était un exemple de discrétion.

Or, une seconde antenne relais en cours d'implantation sur le secteur de Vilhosc ne permettra plus à Philippe de vivre avec nous. Pour préserver son lieu de vie, il ne revendique pas la suppression de l'antenne mais a proposé une réorientation d'un des deux émetteurs, ce qui ne lui a pas été accordé.

Une nouvelle errance s'imposera bientôt à lui, alors qu'une solution existe, et nous en serons tous responsables : simples citoyens, maire et conseil municipal, élus locaux et services de l'État .

Ignorer la situation de Philippe, c'est aussi fermer les yeux sur près de 5 % de la population française électrohypersensible. Ne rien faire, c'est mettre en danger les principes mêmes de la Démocratie !

C'est pourquoi , nous avons créé un collectif de soutien. Pour en faire partie, il vous suffit d'envoyer votre nom et prénom à l'adresse suivante :

[collectif.soutienehs04@gmail.com](mailto:collectif.soutienehs04@gmail.com)

**La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité,  
mais la protection de la minorité."**

**Albert Camus**

Philippe Tribaudeau, personne électrohypersensible, vit au pied du pont de la reine Jeanne. C'est le seul moyen qui lui reste actuellement pour vivre sur notre commune, dans une petite zone blanche, à l'écart de tous, sans mettre en danger sa vie. Il ne gêne personne. Jusque là, sa vie était un exemple de discrétion.

Or, une seconde antenne relais en cours d'implantation sur le secteur de Vilhosc ne permettra plus à Philippe de vivre avec nous. Pour préserver son lieu de vie, il ne revendique pas la suppression de l'antenne mais a proposé une réorientation d'un des deux émetteurs, ce qui ne lui a pas été accordé.

Une nouvelle errance s'imposera bientôt à lui, alors qu'une solution existe, et nous en serons tous responsables : simples citoyens, maire et conseil municipal, élus locaux et services de l'État .

Ignorer la situation de Philippe, c'est aussi fermer les yeux sur près de 5 % de la population française électrohypersensible. Ne rien faire, c'est mettre en danger les principes mêmes de la Démocratie !

C'est pourquoi , nous avons créé un collectif de soutien. Pour en faire partie, il vous suffit d'envoyer votre nom et prénom à l'adresse suivante :

[collectif.soutienehs04@gmail.com](mailto:collectif.soutienehs04@gmail.com)